

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 635 du 30 mai 1961 :

n° 635

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mai 1961

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro

31 mai 1961

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de huit mois à passer à Nice (A.-M.) chez M. et Mme Charles Ahime, 37, avenue Maréchal-Foch (bureau 213) est accordé à Mademoiselle Bègue (Marie-Antoinette), chiffreur de 1er classe. (indice 243, groupe IT), Corps autonome des chiffreurs rattaché au Secrétariat Général du Gouvernement, qui aura accompli le 15 juin 1961 un séjour de deux ans, huit mois, douze jours dans le Territoire. Mademoiselle Bègue qui voyagera seule, quittera Djibouti par voie aérienne, en principe le 15 juin 1961. La dépense est imputable au Budget de l'Etat.